

Note aux rédactions

Travaux de renouvellement de chaussée Commune d'Anor

Gestionnaire de près de 4 500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

Dans le cadre de son programme d'amélioration des routes départementales, le Département effectuera des travaux de renouvellement de chaussée (sous réserve des conditions climatiques), sur les RD suivantes :

- RD963, rue de Hirson – Travaux prévus les jeudi 22 et vendredi 23 avril,
- RD963, rue de Trélon – Travaux prévus les lundi 26 et mardi 27 avril,
- RD156, rue Gabriel Péri – Travaux prévus les lundi 26 et mardi 27 avril.

Organisation des travaux

Les travaux seront réalisés sous route barrée avec mise en place de déviations.

Déviations de la rue de Hirson :

Les usagers désirant se rendre de Anor vers Hirson emprunteront à partir du giratoire de la RD156 avec la RD963 à Anor, la RD156 de Anor à Fourmies jusqu'au giratoire de la RD156 avec la RD20 à Fourmies, puis la RD20 en direction de Hirson jusqu'à la limite du Département de l'Aisne. Continuer ensuite sur la RD288 jusqu'au carrefour de la RD1043 sur la commune de Mondrepuis puis sur la RD1043 en direction de Hirson à partir du carrefour de la RD288 et RD1043 jusqu'au giratoire de la RD1043 et la RD963 à Hirson et inversement.

Déviations RD 963 de la rue de Trélon :

Les usagers désirant se rendre de Anor vers Trélon (la Carnaille) et Ohain emprunteront à partir du giratoire de la RD156 avec la RD963 à Anor, la RD156 de Anor à Fourmies jusqu'au giratoire de la RD156 avec la RD20 à Fourmies, puis la RD20 en direction de Hirson jusqu'au carrefour de la RD20 et la RD42 puis la RD42 en direction de Féron jusqu'au giratoire de la RD42 et RD220 sur la commune de Féron.

Prendre ensuite la RD220 (route de glageon) jusqu'au carrefour de la RD20 à Glageon puis la RD20, rue du Général De Gaulle jusqu'au carrefour de la RD951 à Glageon puis la RD951 de Glageon en direction de Trélon jusqu'au carrefour des RD951 et 963 rue Victor Hugo à Trélon pour finir sur la RD963 en direction de Ohain / Trélon la Carnaille à partir du carrefour de la RD951 et RD963 de Trélon jusqu'au carrefour de la RD963 et RD83 à Trélon (la Carnaille) et inversement.

Déviations RD 156 de la rue Gabriel Péri :

Les usagers désirant se rendre de Fourmies (ZA route d'Anor) vers Anor emprunteront la RD156 route d'Anor jusqu'au giratoire de la RD156 avec la RD20a Fourmies, puis la RD20 en direction de Hirson jusqu'à la limite du Département de l'Aisne et continuer sur la RD288 jusqu'au carrefour de la RD1043 sur la commune de Mondrepuis. Prendre ensuite la RD1043 en direction de Hirson à partir du carrefour de la RD288 et RD1043 jusqu'au giratoire de la RD1043 et RD963 à Hirson et pour finir la RD963 du giratoire de la RD1043 et RD963 à Hirson jusqu'au giratoire de la RD963 et RD156 à Anor en passant par Mondrepuis et inversement.

Les accès riverains seront maintenus.

Montant des travaux : 108 000 euros entièrement financés par le Département du Nord.

Mise en place de clauses d'insertion :

Les entreprises chargées des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 19 heures prévues.



Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de sécurité sanitaire. Les agents départementaux suivront également un protocole visant à assurer la sécurité de tous.